



COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 19 septembre 2023 à 19h00

Procès-Verbal N° 622

Président : Patrick MONIER
Membres : Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI

.....

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) : foot-entreprise@isere.fff.fr

- 16. **Rachais** : noté (confirmation engagements)
- 17. **Fontaine Les Îles** : noté (vœux).
- 18. **Fontaine Les Îles** : noté (date match à domicile).
- 19. **St-Paul-de-Varces** : noté (confirmation engagement).
- 20. **Villeneuve** : noté (confirmation engagement 2^{ème} équipe).
- 21. **Villard-Bonnot 2** : noté (licences).
- 22. **GSE** : noté (demande accès Footclubs).
- 23. **Turcs de Grenoble** : noté (confirmation engagement).
- 24. **Jarrie-Champ** : noté (confirmation date coupe Futsal-Entreprises)

RÉUNION D'AVANT-SAISON DE LA CFSE

La réunion d'avant-saison s'est déroulée ce **mercredi 13/09/2023 à 19h30** au siège du District

Présentation des membres de la CFSE et tour de table des représentants des clubs.

Membres du District présents : Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI et Patrick MONIER.

Membres du District excusés : Jean-Marc BOULORD (Commission des Règlements) et Fabien CICERON (Trésorerie).

Clubs présents : Air Liquide, ASPTT Grenoble, Biliou, Bourg d'Oisans, CEA, Eybens, Fontaine Les Îles, Goncelin, GSE, Jarrie-Champ, Métropolitains, Rachais, St-Georges-de-Commiers, St-Martin d'Hères, St-Martin d'Uriage, Tunisiens SMH, Vallée de la Gresse, Villard-Bonnot Grésivaudan.

Clubs excusés : Deux Rochers, Fasson, Poisat, Turcs de Grenoble (+ Champagnier Brié et St-Paul-de-Varces).

Remerciements. Le président de la CFSE remercie très chaleureusement tous les

participants à la réunion : 21 personnes sont présentes. 18 clubs sur 24 engagés à ce jour montrent leur intérêt et leur passion pour notre sport.

Fonctionnement de la CFSE. Réunion les mardis soirs. Rappel du principe de la messagerie : utilisation de l'adresse <n° d'affiliation>@laurafoot.org des clubs, délais de traitement des courriels (tout courriel reçu le mercredi ne sera traité que le mardi suivant, sauf urgence et dans ce cas le secrétariat contacte le président de la CFSE).

Foot à 11, coupe nationale foot entreprise. Seuls les clubs affiliés foot entreprise (n° fédéral commençant par 6) peuvent y participer. Air Liquide est le seul représentant du District de l'Isère engagé cette saison.

Foot à 11, championnat et coupe. Ouvert à tous les clubs du District de l'Isère, les matchs se jouent habituellement le lundi soir et sont arbitrés par des arbitres officiels. Annulé la saison dernière pour cause de nombre d'équipes engagées insuffisant (4), le championnat à 11 pourrait être relancé cette saison. Quelques clubs présents font part de leur vif intérêt (Air Liquide, Bourg d'Oisans, GSE, Villard-Bonnot Grésivaudan) dans l'attente d'un retour de GEM (2 équipes). Avec 6 équipes engagées, ce serait très envisageable.

Les clubs regrettent que la pratique du foot en semaine et entreprise (à 11 et à 8) ne soit abordée lors des Assemblées Générales du District. En effet, certains clubs seraient peut-être intéressés s'ils avaient connaissance de nos compétitions afin de permettre aux joueurs non retenus le week-end de participer à des matches officiels en semaine.

Foot à 8, championnats et coupe. Comme évoqué lors de la réunion plénière du 26 juin dernier, un débat sur la formule des championnats est ouvert : maintien d'une phase de brassage ou championnats sur 3 niveaux (D1, D2, D3). Un rappel est fait quant à l'application des règlements concernant plusieurs équipes d'un même club : hormis le dernier niveau, il n'est pas permis à un club d'avoir 2 équipes ou plus (équipes réserves) dans une même division. Les cas particuliers pour le foot en semaine et entreprise où les équipes 2 (3 et +) ne sont pas des équipes réserves, mais des équipes d'entités, de services ou d'établissements distincts, ne peuvent malheureusement pas être pris en compte. Les clubs présents regrettent ce point de règlement et qu'il ne soit pas possible d'y remédier (pas de montée en Régionale, foot « loisir », etc.). Un vœu est à l'étude. Proposition d'un championnat avec une 1^{ère} phase regroupant toutes les équipes, puis une 2^{nde} phase en 3 poules constituées d'équipes de même niveau. Après échanges et vote, la CFSE établira un championnat sur 3 niveaux.

Composition des poules (sous réserve) : D1 et D2 composées de 9 équipes (1 promu), D3.

D1 : Eybens, Jarrie-Champ, Métropolitains, Rachais (1), St-Georges-de-Commiers, St-Martin d'Hères, St-Martin d'Uriage, Tunisiens SMH et Villeneuve.

D2 : Air Liquide, Biliou, Deux Rochers, Fasson, Fontaine Les Îles, Poisat, Rachais (2), Vallée de la Gresse (1), Ver Sau ?

D3 : ASPTT Grenoble, Bourg d'Oisans, CEA, Goncelin, GSE, Turcs de Grenoble, Vallée de la Gresse (2), Villard-Bonnot Grésivaudan (1), Villard-Bonnot Grésivaudan (2), Villeneuve (2), et d'autres éventuelles nouvelles équipes. Information : ASPTT 1 La Poste devient Villard-Bonnot Grésivaudan (2) en remplacement de l'équipe Villard-Bonnot Grésivaudan 2 de la saison dernière et ASPTT Grenoble 2 ST devient ASPTT Grenoble 1.

Arrêts : ASPTT Grenoble 2 ST (nom de l'équipe), Champagnier-Brié, St-Paul-de-Varces.

Coupe : reconduction de la formule des saisons précédentes. La CFSE précise que si 30 équipes sont engagées en coupe, il y aura une coupe repêchage.

Calendrier (sous réserve) : 1^{er} tour de coupe semaine du 25-28/09/2023, 1^{ère} journée de championnat semaine du 02-06/10/2023.

Coupe Futsal-Entreprises. Le club de Jarrie-Champ se propose d'accueillir les équipes souhaitant participer à la coupe Futsal-Entreprises le samedi 13/01/2024 (début des matches 18h00) à Champ-sur-Drac. Organisée par la Commission Futsal, seules les équipes

participant à nos compétitions Foot en semaine et entreprise (à 8 ou à 11) peuvent être engagées (10 joueurs maximum par équipe).

Terrains. La CFSE insiste sur la réciprocité (matchs aller/retour) du fait que certaines équipes parcourent de longs trajets pour jouer contre des équipes du bassin grenoblois. Possibilité de jouer à Grenoble si équipes trop éloignées (demande auprès de la CFSE).

Licences. Une évidence : tout joueur doit être licencié pour participer aux différentes compétitions. **La CSFE et les clubs à l'unanimité exigent la présentation des licences de chaque équipe avant chaque rencontre (Foot Compagnon).**

Arbitres, délégués. Les clubs peuvent demander, à leurs charges, la présence d'un arbitre officiel et/ou d'un délégué.

Trésorerie. La CFSE sensibilise les clubs à être vigilants sur leurs trésoreries vis-à-vis du District et de la Ligue.

Feuilles de match et saisies des résultats. Les dates indiquées sur les feuilles de match sont des jeudis afin de permettre leur impression pour les matches en semaine du lundi au jeudi. Si nécessaire, rectifier la date pour mettre la date correcte du match. Envoyer la FM (voie postale ou mail) au district dans les 48 heures suivant la rencontre..

Assemblées Générales. Un rappel est fait concernant la présence obligatoire aux assemblées générales du District (hiver et été). Pour les raisons déjà évoquées, les clubs regrettent que le foot en semaine ne soit pas abordé lors des A.G. Les clubs souhaiteraient, comme cela existe dans d'autres districts, qu'un représentant d'un club entreprise ou à 8 puisse représenter l'ensemble des équipes à 8 (selon un ou des critères à établir). La CFSE informe que ce n'est pas envisageable pour cette saison (année électorale). Un vœu est à l'étude.

Assemblée Générale d'Hiver : vendredi 17/11/2023 aux Avenières.

Aides. La CFSE rappelle que les clubs peuvent déposer des dossiers FAFA et qu'une opération « Cages » est en cours.

Journée des Bénévoles et Récompenses. La CFSE rappelle que tout club peut récompenser un membre licencié de son club pour son investissement ou ses actions : journées des bénévoles, médailles du district, etc. La CFSE précise aussi de vérifier la disponibilité des récipiendaires pour leur participation à ses différents événements.

La CFSE remercie à nouveau tous les participants pour leur venue, la très bonne tenue des échanges et surtout pour leur intérêt à la pratique du foot en semaine.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

1^{er} tour (tour régional)

Centesia Foot (63, Puy-de-Dôme) – AS Médicale Plus (63, Puy-de-Dôme)

Mardi 26/09/2023, 19h30. Stade Camille Leclanché, Clermont-Ferrand (63).

Gerzat Cheminots (63, Puy-de-Dôme) – Lyon Sport Métropole (69, Rhône).

Samedi 30/09/2023, 15h00.

Air Liquide (38, Isère) – Volvic Sources Football (63, Puy-de-Dôme).

Samedi 30/09/2023, 15h00. Complexe sportif Paul Vieux-Melchior, Sassenage (38).

COUPE DE L'ISERE FUTSAL-ENTREPRISES

Samedi 13/01/2024, 18h00. Champ-sur-Drac.

Inscriptions auprès de la commission Futsal ou de la CFSE jusqu'au 12/12/2023.

COUPE DE L'ISERE FOOT EN SEMAINE À 8, Calendrier

Compte tenu des délais pour organiser la coupe et pour l'établissement des feuilles de match au 25-28/09/2023, la CFSE décide de reporter le 1^{er} tour de coupe au 09-12/10/2023. Phase de poules : T01) 09-12/10/2023. T02) 13-16/11/2023. T03) 11-14/12/2023. T04) 05-08/02/2024.

Phase finale : 1/4 de finale) 11-14/03/2024. 1/2 finales) 08-11/04/2024. Finale) 24/05/2024.

CHAMPIONNAT FOOT EN SEMAINE À 8, Calendriers D1, D2 et D3.

Aller : J01) 02-05/10/2023. J02) 09-12/10/2023. J03) 16-19/10/2023. J04) 06-09/11/2023. J05) 20-23/11/2023. J06) 27-30/11/2023. J07) 04-07/12/2023. J08) 18-21/12/2023. J09) 29-01-01/02/2024.

Retour : J10) 12-15/02/2024. J11) 04-07/03/2024. J12) 18-21/03/2024. J13) 25-28/03/2024. J14) 08-11/04/2024. J15) 29/04-02/05/2024. J16) 13-16/05/2024. J17) 27-30/05/2024. J18) 03-06/06/2024.

CHAMPIONNAT FOOT EN SEMAINE À 8, D1

Composition de la poule, 9 équipes : Eybens, Jarrie-Champ, Métropolitains, Rachais (1), St-Georges-de-Commiers, St-Martin d'Hères, St-Martin d'Uriage, Tunisiens SMH et Villeneuve.

Match à jouer le 02/10/2023.

J01. Métropolitains – Rachais (1).

Lundi 02/10/2023, 20h00. Gaston Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 02-05/10/2023.

J01. St-Martin d'Uriage – St-Georges-de-Commiers.

J01. St-Martin d'Hères – Jarrie-Champ.

J01. Eybens – Tunisiens SMH.

J01. Exempt : Villeneuve (1).

CHAMPIONNAT FOOT EN SEMAINE À 8, D2

Composition de la poule, 9 équipes : Air Liquide, Biliou, Deux Rochers, Fasson, Fontaine Les Îles, Poisat, Rachais (2), St-Paul-de-Varces et Vallée de la Gresse (1).

J01. Deux Rochers – Biliou.

J01. Fasson - Fontaine Les Îles.

J01. Vallée de la Gresse (1) – St-Paul-de-Varces.

J01. Rachais (2) – Poisat.

J01. Exempt : Air Liquide.

CHAMPIONNAT FOOT EN SEMAINE À 8, D3

Composition de la poule, 10 équipes : ASPTT Grenoble, Bourg d'Oisans, CEA Grenoble, Goncelin, GSE, Turcs de Grenoble, Vallée de la Gresse (2), Villard-Bonnot Grésivaudan (1), Villard-Bonnot Grésivaudan (2), Villeneuve (2).

J01. ASPTT Grenoble - Villeneuve (2).

J01. Bourg d'Oisans – Vallée de la Gresse (2).

J01. Villard-Bonnot Grésivaudan (2) - GSE.

J01. CEA Grenoble – Goncelin.

J01. Turcs de Grenoble – Villard-Bonnot Grésivaudan (1).